Assemblée générale

VHVS 45
18 Mars 2022

Déroulement

- Rapport moral
- Rapport financier
- Recours
- ZAC de La Saussaye
- Eau potable et Assainissement Métropole

- Echange : Questions – Réponses - Adhésions

Rapport moral

Rapport financier

Recours

Recours initial

- 28 mai 2019 Autorisation environnementale par la préfecture
- 18 juillet 2019 Depôt d'un recours auprès du tribunal administratif
- Nous dénoncions notamment :
  - Le défaut de publicité au moment de l'enquête publique
  - L'absence de justification du projet
    - évolution positive de la démographie
    - déconnexion du centre bourg et mauvaise desserte par transports en commun
  - Le risque d'inondation et de pollution du point de captage d'eau potable
  - Les atteintes à l'environnement (zones humides, espèces protégées, arbres)

Décision du tribunal

- Novembre 2021, première audience défavorable
  - Nouveau point soulevé : La DREAL, qui doit donner un avis sur l'étude d'impact pour éclairer la décision de la Préfecture n'est pas indépendante car elle est sous l'autorité hiérarchique de la Préfecture
- 27 janvier 2022 Rejet de notre recours par le tribunal administratif et condamnation à verser 1200 € au promoteur Exia
- Arguments exclusivement en faveur du promoteur
- Ecart systématique des points soulevés pour insuffisance de preuves
- Absence de réponse sur le lien entre la DREAL et la Préfecture

Zac de la Saussaye

Extension

Situation

- Cession en 2004 à l'Agglomération Orléanaise puis Métropole

- Extension prévisionnelle de 70ha réduite à 50ha après études et consultations
- Déboisement autorisé en 2019 de 24ha
- Pas de nouvelles installations de société de logistique [hors FM Logistic]

- Projet d'accès par la Route de Marcilly pour le trafic venant de la déviation du nouveau pont de Jargeau-Mardié

Zac de la Saussaye

FM Logistic

Implantation sur 7,5ha

Avant déboisement

Après déboisement

Plan du bâtiment

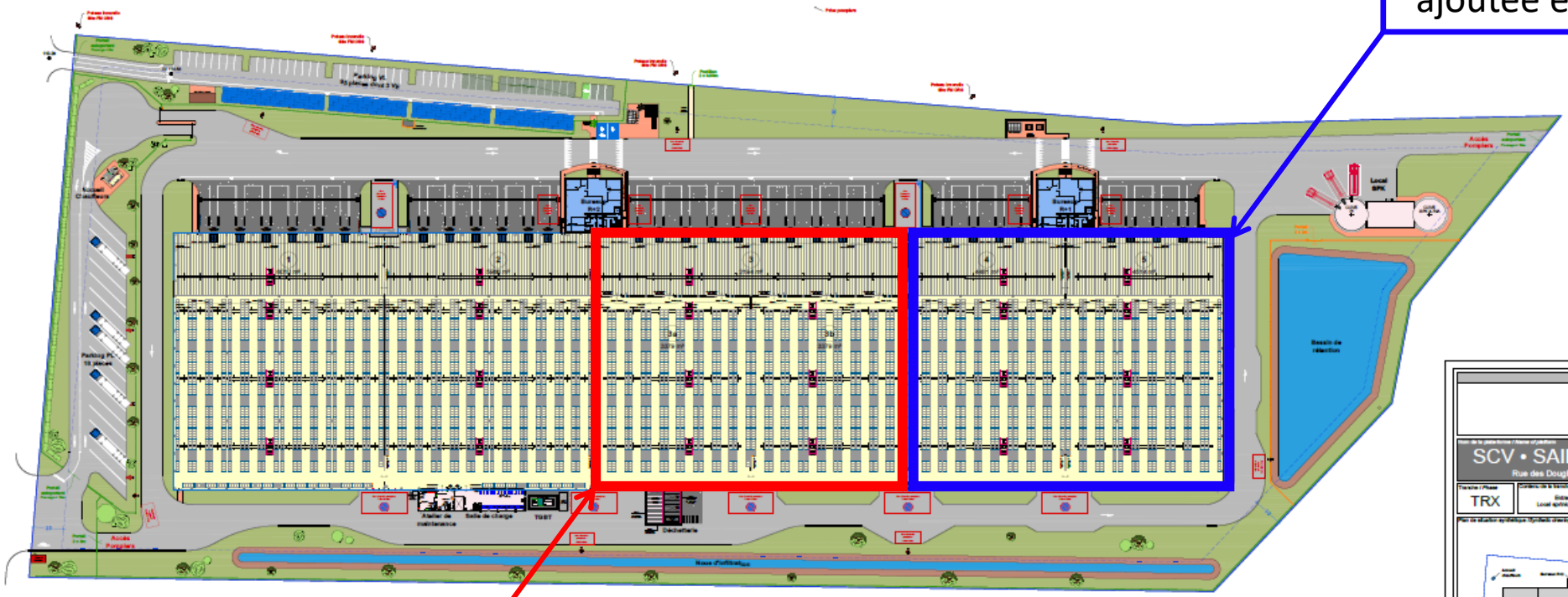

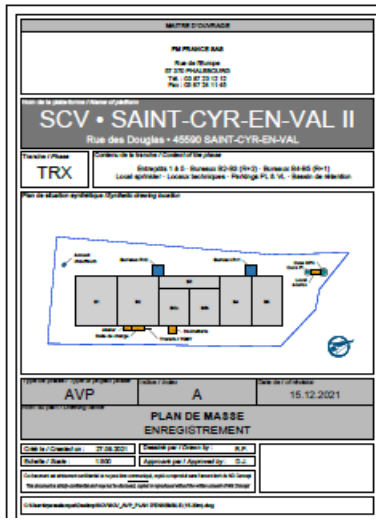

Eléments importants du dossier

- Vente du terrain par la Métropole pour 2 546 600€ HT
- Destruction de 10ha de bois
- Trafic supplémentaire de 200 camions par jour
- Statut Seveso égal à 0,9971 pour un seuil bas de déclaration à 1
- Augmentation de la superficie de stockage de 48% par rapport au projet initial de 2020
- Gestion de l'eau de pluie
  - Infiltration de l'eau de toiture dans une noue
  - Le reste par écoulement dans un bassin de rétention pouvant se déverser dans le bassin d'orage de la Planche puis dans le Morchêne

Eau potable
Assainissement

Eau potable

Synthèse du rapport annuel 2020 sur l'eau potable de la Métropole orléanaise

Chiffres clés

- 22 communes / 292 874 habitants / 85 198 abonnés
- 1 515 km de canalisation avec un rendement moyen de 86,8 %
- 16 223 139 m3 consommés

- 30 forages dont 4 sur Saint Cyr En Val

Gestionnaires du service et de production

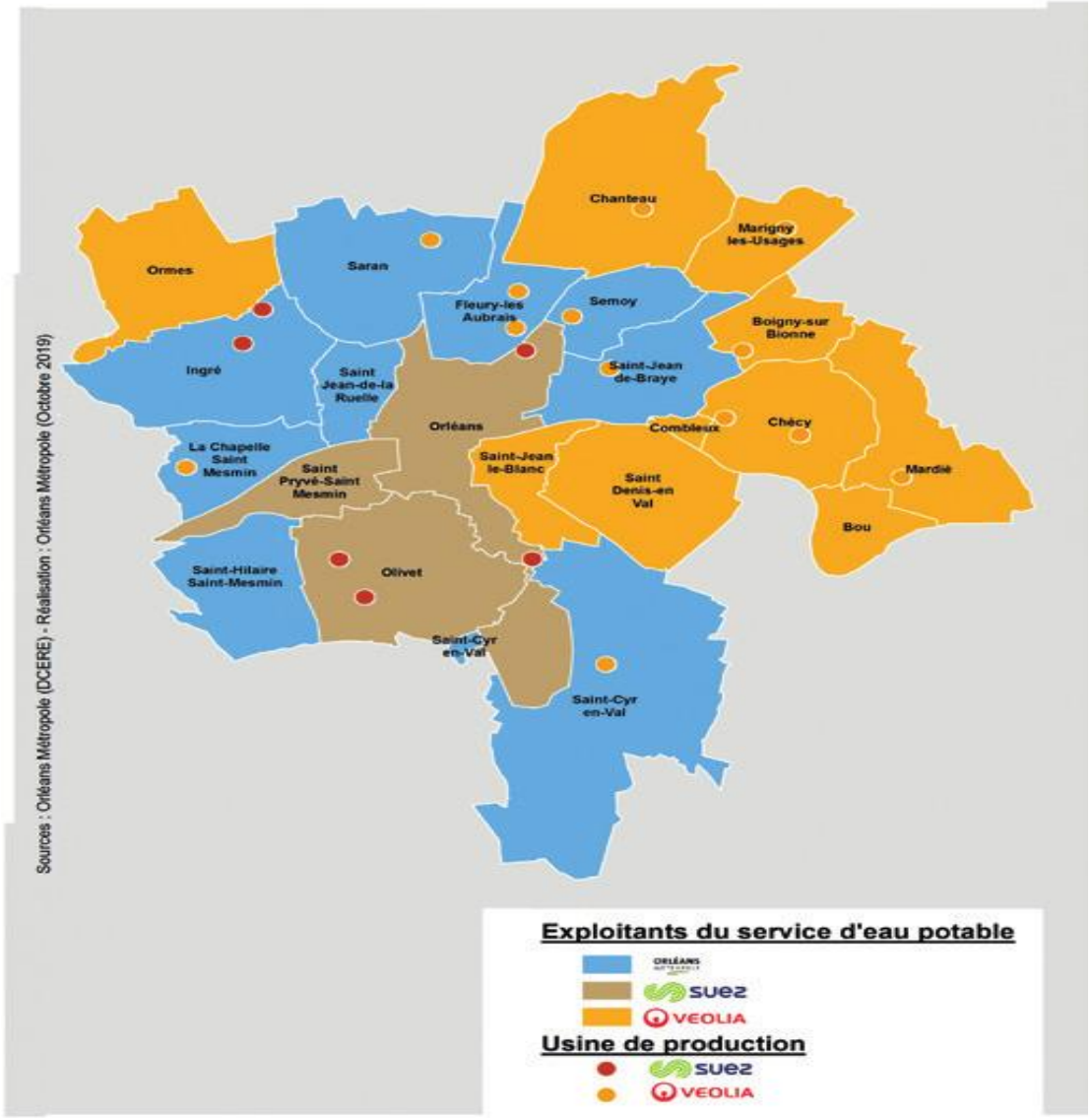

Prix de l'eau

Pour une consommation de 120 m3 par an

- Côut moyen => **2021 = 1,4746 €/m3**, 2020 = 1,4711 €/m3 et 2019 = 1,4733 €/m3
  - Prix le moins cher en 2021 => **Saint Cyr En Val = 1,1649 €/m3**
  - Prix le plus cher en 2021 => **Ingré = 2,2602 €/m3**

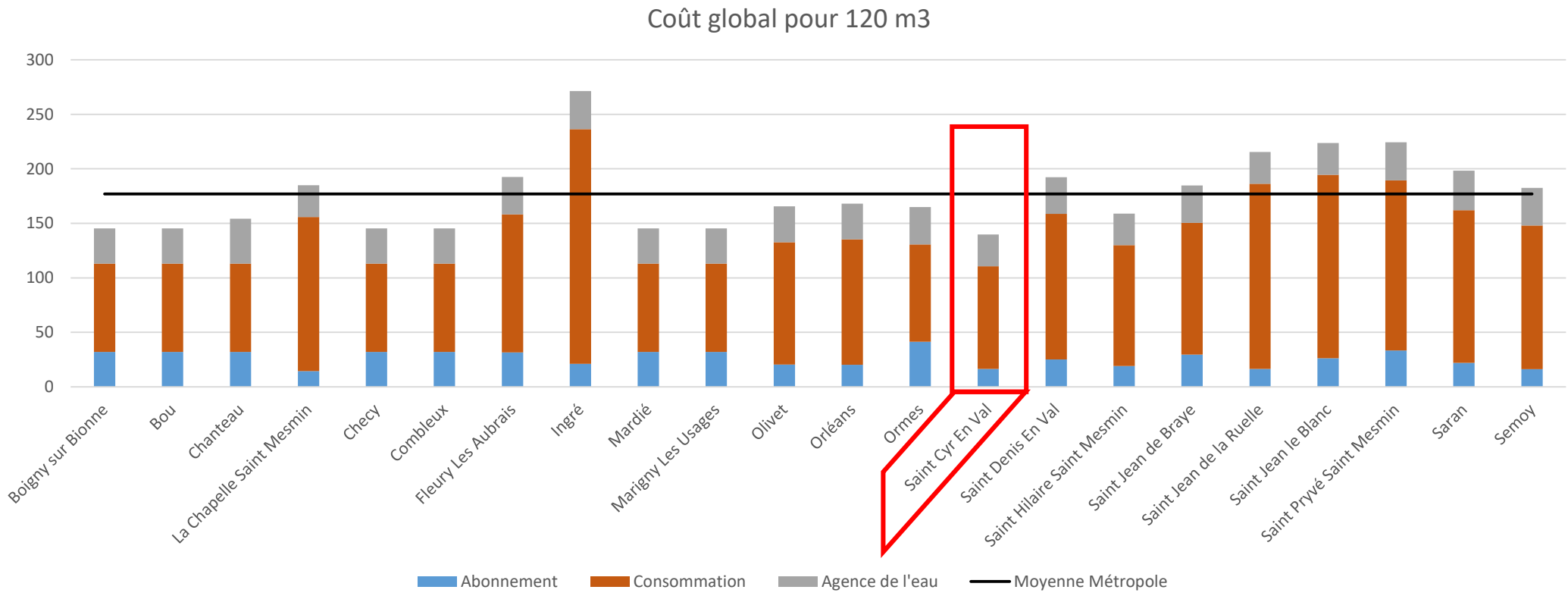

Performances du réseau de distribution

Rendement du réseau

(en %)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service.

Saint Cyr En Val [92%]

2ème derrière Orléans [94%]

Indice linéaire de perte en réseau

(en m3/ jour/km)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.

Saint Cyr En Val
largement 1er des 22 communes

Evolution des prix en cas d'harmonisation des 22 communes

Valeur moyenne de 2021 à 1,4746 €/m3 pour 120 m3 consommés

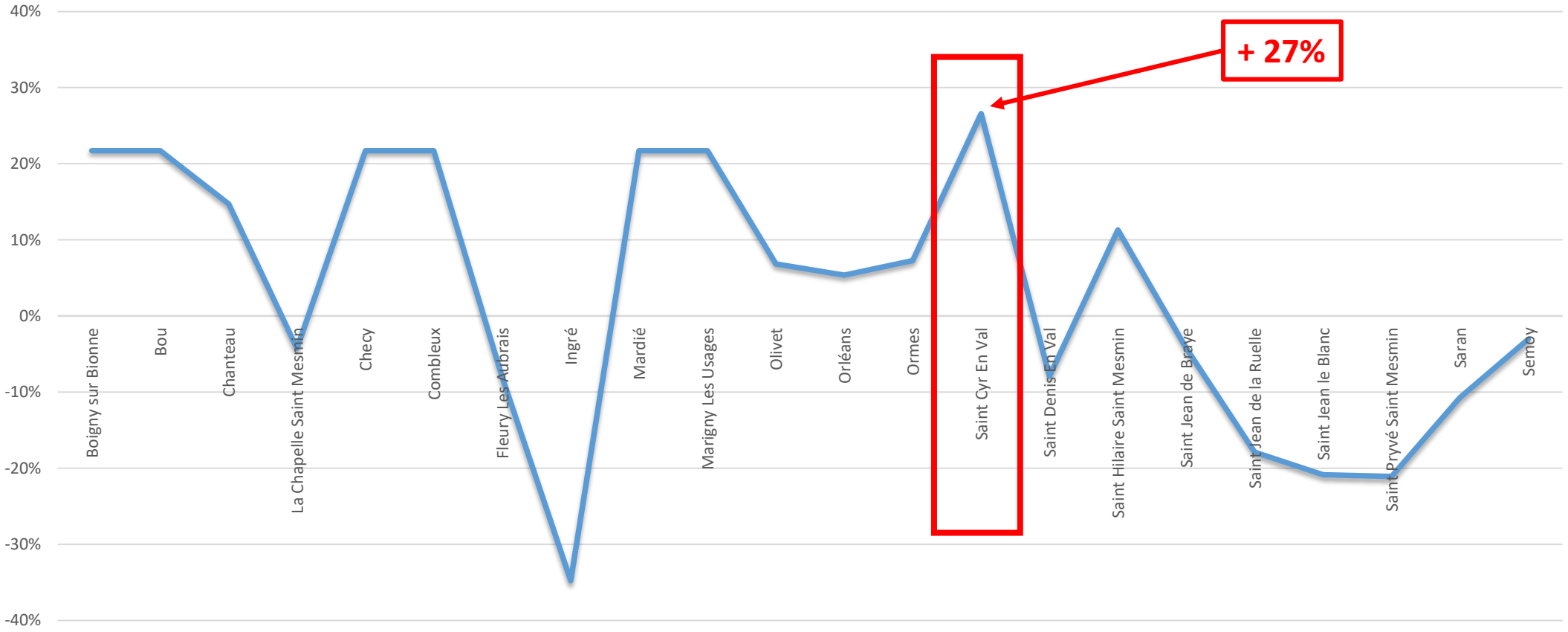

Eau potable
Assainissement

Assainissement

Synthèse du rapport annuel 2020 sur l'assainissement de la Métropole orléanais

Chiffres clés

- 22 communes / 292 874 habitants / 85 198 abonnés
- 1 994 km de réseau

- 6 Stations d'épuration traitant 20 847 131 m3

Gestionnaires de service

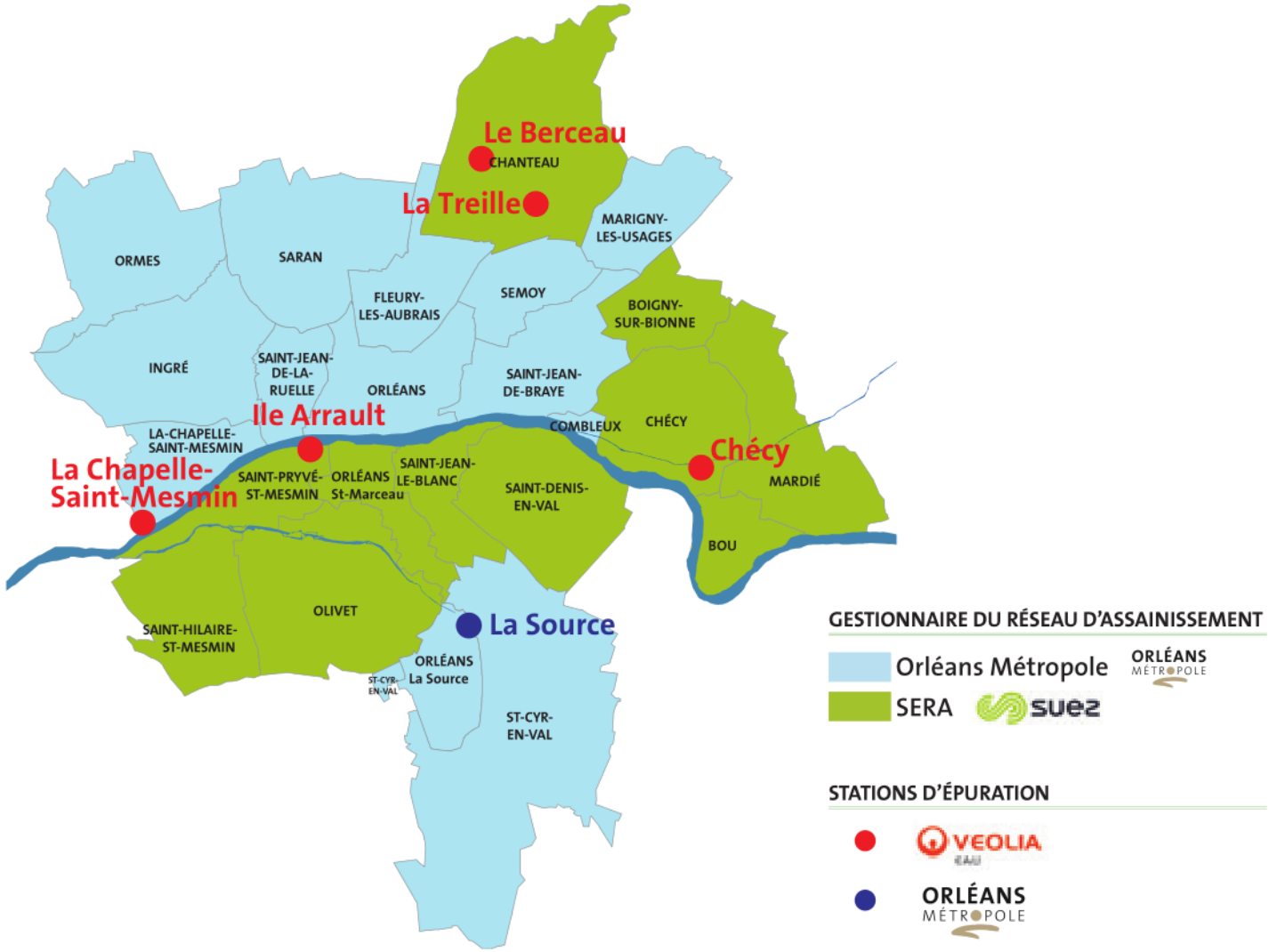

Prix de l'assainissement

Pour une consommation de 120 m3 par an

- Coût unique pour les 22 communes => **2021 = 1,90 €/m3**

  2020 = 2.43 €/m3

  2019 = 2.406 €/m3

Eau potable
Assainissement

Comparatif des 22 Métropoles

Coût pour les 22 grandes villes des métropoles françaises

Prix de l'eau potable et de l'assainissement (m3) au 01 Janvier 2021

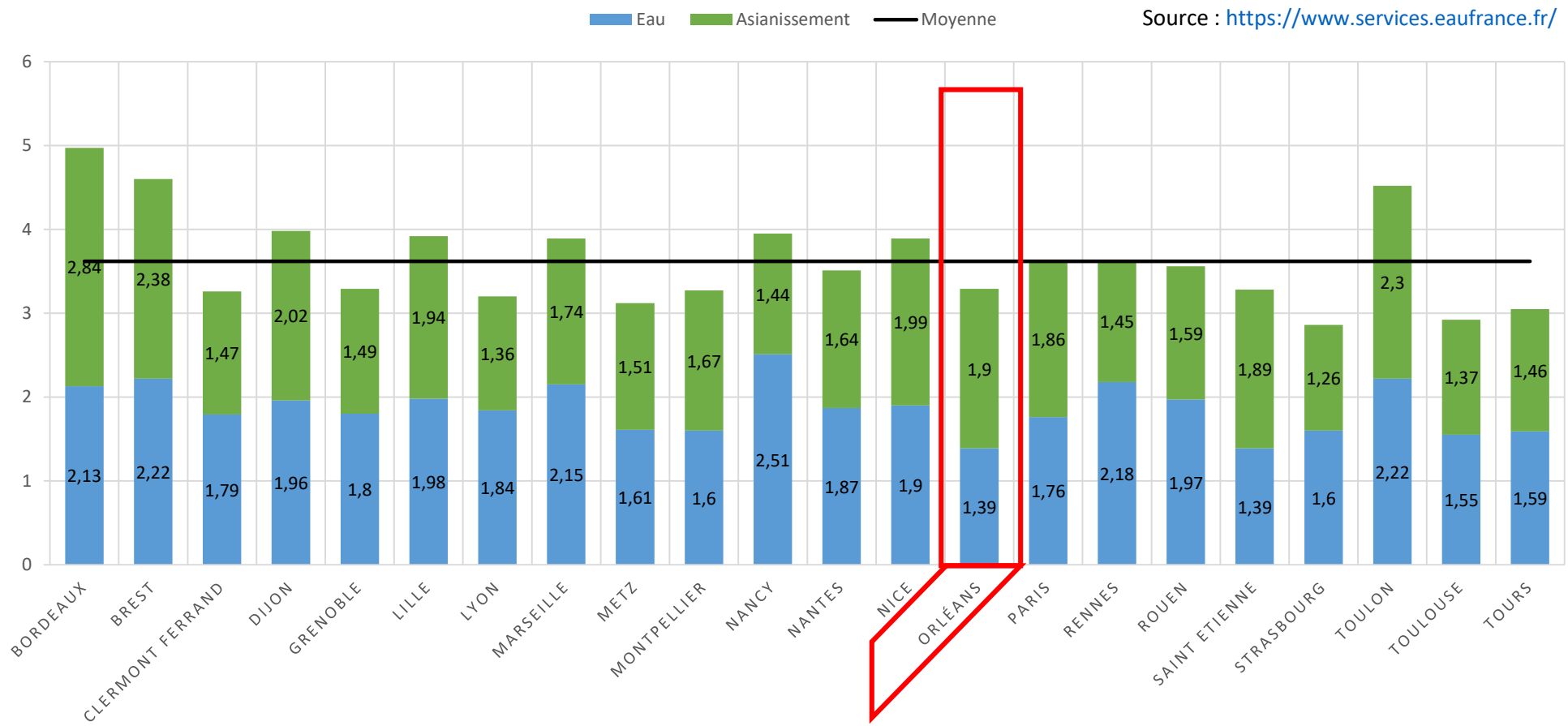

Eau potable
Assainissement

Eau Secours 45

Appel aux citoyennes et citoyens

Eau Secours 45 appelle les citoyennes et citoyens des 22 villes de la Métropole orléanaise

- ✓ à les rencontrer le Samedi 26 Mars de 15h à 18h

  Place du Martroi
- ✓ à venir appuyer leur demande de débat public lors du conseil municipal d'Orléans le 31 Mars à 18h00
- ✓ à exprimer votre soutien à une régie publique de l'eau

  le 07 Avril à 17h30 lors du prochain conseil métropolitain